

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTREAL VENDREDI, 26 MAR 1847.

No 42

## NOUVELLES LETTRES DE WILLIAM COBBETT

AUX MINISTRES DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE ET D'IRLANDE.  
Suite.

LETTRE SECONDE.

*Pourquoi certains individus ont-ils été nommés dissidens ?*

Ministres,

Parmi tous les mérites qui distinguent l'Église établie par la loi d'aucun autre corps sur la terre, une froide impudence est assurément le plus marquant. Un ministre de cette Église cause ou discute toujours avec vous comme si vous admettiez, *in limine*, que son Église est la seule véritable Église du Christ dans le monde, et que tout ce que peuvent prétendre ceux qui en sont séparés, c'est à un degré d'erreur plus ou moins mitigé. On aurait cru que ces hommes qui, de catholiques romains étaient devenus sectateurs de la religion de Thomas Cranmer, et avaient rédigé sa liturgie ; qui ont déclaré ensuite cette liturgie schismatique, et ont été à deux genoux recevoir l'absolution du pape pour l'avoir composée ; qui l'ont après cela rétablie, et ont conquis dans un acte du parlement l'absolution reçue récemment du pape ; qui ont déclaré que toutes les circonstances et actes ayant rapport à la création de la liturgie avaient été illégales et impies ; on aurait cru, dis-je, d'après tout cela, que ces hommes n'auraient pas eu l'audace de s'arroger une prétention à l'infailibilité, et de se croire le droit de forcer d'autres hommes à croire ce qu'il leur plairait d'introduire dans leur *credo* ; d'appeler ceux qui ne se conformeraient pas à leur volonté du nom peu courtois de *dissidens*, ce qui veut dire gens éloignés de la vraie foi, tel qui n'ont pas droit aux bienfaits ordinaires des lois, et de plus (si cela convenait aux projets des faiseurs d'Église) qui devaient être exposés à toute sorte de châtimens : voilà pourtant ce qu'ils ont fait, et c'est d'après ces principes qu'ils ont agi jusqu'à ce jour, quoique maintenant (par des causes que nous expliquerons tout à l'heure) ils commencent à découvrir quelque erreur dans cette conduite, et se déclarent prêts à abandonner leurs énormes prétentions. Quand l'Église catholique a été renversée, son clergé chassé, ses biens confisqués et dispersés ; quand la foi que le peuple avait professée pendant neuf cents ans eut été déclarée erronée, que le culte qu'il avait suivi pendant cet espace de tems fut déclaré idolâtre et damnable, quel pouvoir légitime pouvait-on avoir sur la terre de commander au peuple d'adopter une nouvelle foi et un nouveau culte ? quel droit pouvait-on avoir à obliger toute une nation à se soumettre à une foi et à un culte prescrits par une classe d'hommes ; et surtout quel droit pouvaient avoir ceux qui avaient abrogé la liturgie après l'avoir composée, et l'avaient appelée schismatique ? quel droit pouvaient-ils avoir à faire passer toute une nation sous le joug et à la forcer d'adopter une religion, d'adopter des croyances et une forme de culte dont ils avaient demandé à Dieu de leur pardonner l'établissement ?

Cette question est si monstrueuse, ainsi que la proposition qu'elle renferme, qu'on ne peut y répondre que par l'indignation ; aucun mot ne peut fournir une réponse convenable. L'ancienne religion ayant été renversée par la loi, à la vérité, aidée des baïonnettes, tout homme nécessairement devait être libre de se choisir une religion ; chaque homme avait sa bible à la main et sa conscience au dedans de lui ; c'était donc à lui qu'il appartenait de décider sur ce que sa bible lui enseignait à croire et sur l'espèce de culte qu'elle lui ordonnait de pratiquer. Jésus-Christ ni ses apôtres n'étaient plus sur la terre : (1) ce que la nation avait si longtemps cru enseigné par eux et par leurs successeurs en autorité avait disparu aussi la distribution des biens de l'Église et leur application en œuvres de charité étaient renversées ; dans cet état de choses, la justice exigeait que le peuple pût choisir le genre de culte qu'il voulait rendre à Dieu, et que la propriété nationale appelée biens d'Église, fût appliquée aux besoins de la nation en général, et non envahie par une classe particulière d'hommes.

Nous ne pouvons pas douter que ce ne fût alors la manière de penser du peuple en général ; car l'Église de Cranmer était à peine née qu'un grand nombre d'individus protestèrent contre elle. On ne pouvait les appeler protestans, parce que c'était le nom qu'on donnait à ceux qui avaient protesté contre l'Église catholique, et qu'il fallait le tenir en honneur ; il y avait des anabaptistes, des calvinistes et un grand nombre de gens de différentes opi-

nions, comme il était naturel dans l'état des choses. Les auteurs et fondateurs de la liturgie et de l'Église, ayant les propriétés entre leurs mains, et étant résolus de les garder, proscrivirent tous ces individus sous le nom général de *nonconformistes*, de *sectaires de dissidens*, et trouvèrent bientôt moyen de les tenir dans une abjecte soumission, quoiqu'ils n'eussent pas l'ombre du pouvoir pour le faire.

Les *dissidens*, ainsi que nous devons appeler les protestans qui refusèrent de souscrire le *credo* et les articles de l'Église établie, le firent, les uns par un motif, les autres par un autre ; mais un fait curieux, c'est qu'ils s'accordaient tous sur un point : ils repoussaient l'union de la suprématie spirituelle de l'Église avec la suprématie temporelle de l'Etat ; ils insistaient particulièrement sur ce point, disant que cette union était contraire aux Écritures, comme ils le soutiennent encore aujourd'hui de là leur demande commune de la séparation de l'Église d'avec l'Etat, et il est remarquable d'observer que, quoique catholiques romains, les deux hommes les plus vertueux de ce tems, et presque de tous les tems, sir Thomas More et l'évêque Fisher, moururent sur l'échafaud plutôt que de connaître cette union illégale de l'Église et de l'Etat.

Si on considère la chose sous un point de vue religieux, on verra qu'elle est absolument monstrueuse. D'abord, qu'un simple laïque n'ayant jamais étudié la théologie, n'ayant aucune qualité pour enseigner la religion, étant au contraire essentiellement militaire, portant le glaive comme magistrat ; qu'un tel homme soit le chef de l'Église du Christ, qu'il exerce la suprématie sur toutes les matières spirituelles qui concernent l'Église, cela seul suffisait pour que des hommes consciencieux, ayant devant les yeux l'exemple des apôtres dans le gouvernement de l'Église et dans le choix de ceux qu'ils préposaient à ce soin, ne crussent pas pouvoir se soumettre à une pareille union des deux puissances ! Quant à cette coutume appelée *congé d'élire*, M. Baron-Masères, qui a été plusieurs années secrétaire baron de l'Échiquier, qui était descendu d'un huguenot, zélé protestant et homme d'Église pendant plusieurs années de sa longue vie, qui était aussi un des plus dignes hommes qui aient existé, écrivit et publia un petit livre intitulé : *Le Réformateur modéré*. Dans ce livre il recommande fortement d'abandonner cette coutume de *congé d'élire*, qu'il regarde comme une chose très-injurieuse à l'Église.

Le *congé d'élire* est la permission accordée par le roi, comme chef de l'Église, au doyen et chapitre d'un diocèse, d'élire l'évêque. Quand le roi leur accorde cette permission, ils s'assemblent, et, après que la cérémonie religieuse et les prières convenables en cette occasion ont eu lieu, le doyen (je suppose que c'est lui) tire de sa poche le nom de celui que le roi leur a permis d'élire. Y a-t-il au monde un homme de sens et de raison qui puisse dire qu'il était juste de forcer le peuple anglais à croire que ceci fût conforme à la volonté du Christ, auteur de la religion chrétienne ?

Mais ce n'est pas seulement sur ce point que la suprématie du roi dans l'Église présente une multitude d'inconvéniens ; une femme peut-être chef de l'Église, et deux femmes l'ont déjà été ; un enfant, une petite fille au maillot, bien plus, un être qui n'existe pas encore, en supposant que le roi meure en laissant la reine enceinte, peuvent être chefs de l'Église du Christ en Angleterre, sans parler de la possibilité qu'un homme privé de raison le soit aussi.

Ne fût-ce que sur ce point, pourrait-on ne pas convenir qu'il était suffisant pour faire hésiter tout homme consciencieux à appartenir à cette Église ? Pourrait-on dire qu'il était juste de frapper et de priver du bénéfice ordinaire des lois les hommes qui ne pouvaient se décider à s'y soumettre ? Peut-on dire qu'il était juste d'infliger des châtimens à ceux qui, l'Évangile et les Épîtres des apôtres à la main, refusaient de s'associer à un établissement comme celui-là ? Cependant ils furent trappés et punis ; Cranmer en fit brûler plusieurs pour avoir protesté contre son Église, et quant à Elisabeth, les quarante-cinq années de son règne furent quarante-cinq ans de tourmens féroces infligés à cette partie de ses sujets composée d'hommes consciencieux. Je prie le lecteur, s'il désire connaître à fond la manière dont furent traités les gens appelés dissidens, pères de ceux qui existent aujourd'hui, par cette Église établie et son chef, je les prie, dis-je, de lire, si son indignation le lui permet, l'acte trente-cinquantième du règne d'Elisabeth, chapitre Ier., intitulé : "Acte pour contenir les sujets de S. M. la reine dans l'obéissance qu'ils lui doivent ;" lequel acte commence ainsi : "Pour prévenir et éviter les grands dangers et inconvéniens qui pourraient résulter des coupables et dangereuses

(1) Mais l'Esprit-Saint que Jésus-Christ avait donné à son Église pour rester avec elle jusqu'à la consommation des siècles y était. Cette Église ne pouvait donc pas errer, ou Jésus-Christ aurait failli à sa promesse. N. de P. E. des M.

manœuvres de séditionnaires et de personnes déloyales, il est ordonné, etc." Le lecteur observera que ceci ne regardait pas les catholiques romains, auxquels les tortures et les supplices étaient infligés par les fondateurs de la nouvelle Eglise, avec la sanction d'autres actes du parlement. Celui que je viens de citer était seulement contre les *dissidens protestans*, ou, comme l'acte les appelle, non-conformistes, c'est-à-dire cette portion consciencieuse de la nation qui ne voulait pas recevoir une liturgie que ses auteurs avaient appelée mauvaise et schismatique, et dont ils avaient supplié le pape de leur accorder l'absolution.

A cette époque les dissidens étaient très-nombreux, comme cela devait être naturellement. Il y avait déjà des lois pour les exclure de tous les bénéfices de l'université, et pour les forcer à payer les dîmes, taxes de l'Eglise et offrandes au clergé. Il y avait déjà des lois pour les emprisonner à perpétuité, et par cette persécution causer la mort en prison de plusieurs milliers d'entre eux. Cependant on n'en resta pas là, et le but de ce dernier acte était de les écraser entièrement, de les chasser de leur patrie ou de les faire périr. Mais il était difficile de découvrir qui était ou n'était pas *dissident*.

On eut recours à divers moyens pour y parvenir, et on finit par s'arrêter à celui qui fait le sujet de l'acte dont je viens de parler, et qui était tout simplement de forcer chacun à se rendre aux églises régulièrement, et à participer au service divin et à se servir du livre de liturgie. Toute personne, de quelque rang qu'elle fût, au dessus de seize ans, qui refusait d'aller à l'église ou qui en détournait d'autres, ou qui se rendait à une réunion ayant un but religieux et qui n'était pas celle ordonnée par la loi, devait être conduite en prison et y demeurer jusqu'à ce qu'elle reçut l'ordre de se rendre à une église, ou lieu de prières publiques, et l'a se faire une déclaration de la conformité de sa croyance dans les termes suivans : " Je... confesse et reconnais humblement que j'ai grièvement offensé Dieu en méprisant le gouvernement légitime de S. M., en m'abstenant de l'église, ou en fréquentant des réunions illégales, sous prétexte d'exercice de religion. Je m'en repens de cœur, et je reconnais, sur ma conscience, que personne n'a et ne peut avoir de pouvoir ni d'autorité au dessus de S. M., et je promets de me rendre de tems en tems à l'église pour assister au service divin, et de faire tous mes efforts pour sa défense et son soutien."

Quel devait être la punition en cas de désobéissance ? Le délinquant devait renoncer au royaume, c'est-à-dire se bannir lui-même pour la vie ; et s'il y manquait, s'il ne sortait pas du royaume dans le tems qu'indiquerait l'autorité de la reine, ou s'il y rentrerait sans permission, il devait être déclaré *félon* et souffrir la peine ordinaire pour félonie, sans pouvoir y échapper par les privilèges du clergé ; or, cette peine consistait à être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuivit !

O douce Eglise chrétienne ! établissement agréable ! c'est donc ainsi que vous commencez à convertir le peuple et à l'attirer à votre culte ! Mais il y a très-longtems de tout cela ; oui, il y a très-longtems ; mais nous devons savoir que tout cela s'est fait, et que cet acte a eu toute sa force jusqu'à la première année du règne de Guillaume et de Marie, où il fut seulement un peu mitigé, l'Eglise restant toujours fermement attachée à cette loi. Elle disait au peuple, cette loi : " Venez écouter la lecture de notre liturgie, dont vous connaissez si bien l'agréable histoire ; venez en personne déclarer votre foi dans nos croyances, et joignez-vous à nous pour célébrer cette liturgie qui a été faite par un acte du parlement, abrogée par un autre acte comme schismatique, et rétablie par un troisième ; venez et professez ouvertement votre sincère croyance en tout ceci, ou soyez banni pour la vie, ou pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive."

N'est-il pas étrange que les dissidens soient des gens assez pervers pour conserver quelque animosité contre cet agréable établissement que vos ministres nous assurent avoir toujours été l'Eglise la plus tolérante du monde ? On ne peut s'empêcher de rire ; car l'honneur qu'elle inspire aboutit au ridicule, en voyant qu'une chose si monstrueuse s'est continuée pendant tout le règne de cette horrible femme, pendant celui de Jacques Ier., de Charles Ier., et qu'on n'a jamais essayé de l'adoucir, jusqu'au moment où Jacques II voulut le tenter, ce qui fut la cause réelle de la perte du trône, pour lui et sa famille à perpétuité.

Ministres, vous parlez toujours de cette Eglise comme ayant été établie par le consentement unanime du peuple, créée par sa propre volonté, enfin comme son ouvrage et non celui de l'aristocratie, et vous représentez toujours les dissidens comme des gens *dérisonnables* et pervers, parce qu'ils s'en éloignent ou ne veulent pas s'y réunir ; vous parlez des fondateurs de cette Eglise comme de gens pieux et zélés, agissant d'après la volonté du peuple ; vous oubliez de nous dire que, dès son origine, qu'au moment même où on a voulu introduire la liturgie dans les temples, après avoir dépouillé les autels et les prêtres, le peuple se plaignit, et adressa des représentations de toutes les parties du royaume, qu'il demanda le retour à cette ancienne religion, qu'il se plaignit d'être réduit à la condition de bêtes de somme, tandis que les nobles et les riches nageaient dans leurs trésors nouvellement acquis. Ceux qui ont lu mon histoire de la réforme protestante savent que tout cela est vrai ; ils savent que le peuple se souleva dans plusieurs parties du royaume, et qu'il fut amené à l'adoption de la liturgie, sous le règne d'Edouard, par de pieuses exhortations, sans doute, mais aussi avec l'aide des *bonnes et douces buissonnettes* allemandes, comme vous le verrez dans mon ouvrage, paragraphe 212.

Vous ne nous parlez jamais de la fameuse commission ecclésiastique établie sous le règne d'Elisabeth, en vertu du premier acte de ce même règne,

clauses 17, 18, 19, en vertu de l'autorité qui lui était donnée par cet acte le premier d'Elisabeth, chapitre Ier., elle nomma une commission composée de certains évêques et autres, dont le pouvoir s'étendait sur tout le royaume et sur toutes les classes du peuple. Ils avaient reçu une autorité absolue sur les opinions de tous, et ils pouvaient à leur gré, et d'après leurs propres décisions, infliger tous les châtimens, excepté la mort, à telles personnes qu'il leur plairait. S'ils le voulaient, ils pouvaient procéder légalement, et obtenir des témoignages contre les parties accusées ; mais aussi s'ils le voulaient, ils pouvaient n'avoir recours qu'à l'emprisonnement et aux tortures de toute sorte. Si leurs soupçons tombaient sur un homme, n'importe sur quel objet, et qu'ils n'eussent contre lui ni de témoignage ni même de *ouï-dire*, ils pouvaient lui faire prêter un serment appelé *ex officio*, par lequel il s'engageait, lorsqu'on le lui demanderait, à révéler ses pensées, et à s'accuser, lui, ses amis, son frère, son père, sous peine de mort. Ces monstres imposaient telles amendes qu'il leur plaisait ; ils pouvaient emprisonner pour tel tems qu'ils le voulaient, présenter de nouveaux articles de foi ; en un mot, ils avaient un pouvoir absolu sur les corps et sur les esprits ; et remarquez que cet acte est demeuré en vigueur jusqu'à la dixième année du règne de Charles Ier. : il fut rappelé alors par le chapitre II de cette même année.

Ministres, vous nous direz peut-être que votre Eglise n'a rien de commun avec celle-là, qui était l'ouvrage de la reine : en tout cas, elle était chef de votre Eglise : mais observez que la commission était composée principalement d'évêques, et que les évêques de la nouvelle liturgie étaient à la tête de la commission.

Elle était établie dans le seul but de punir le peuple, s'il ne se réunissait pas à la nouvelle Eglise ; voudrait-on donc nous faire croire que l'Eglise n'approuvait pas la commission, surtout quand nous n'avons jamais vu un évêque ou un membre du nouvel établissement protester contre l'usage de ces horribles moyens pour le soutenir ?

De même, vous voudriez vous disculper de toutes les horribles boucheries de ce règne, pendant lequel plus d'Anglais furent massacrés en un an, pour les crimes créés par l'acte du parlement et dans le seul but de soutenir l'Eglise, qu'il n'en périt, pour tous les délits possibles, durant tout le règne de la sanguinaire Marie ; plus d'égorés pendant un an, pour les crimes contre l'acte du parlement et pour le soutien de l'Eglise, que dans le massacre même de la Saint-Barthélemy, si on y comprend ceux qui moururent en prison, ou dont la mort fut occasionnée par le bannissement. L'historien Strype, protestant, nous dit que la reine fit périr, en un an, plus de cinq cents criminels, et était si peu satisfaite de ce nombre qu'elle menaça d'envoyer des personnes chargées de s'assurer que ses lois étaient exécutées, et d'exciter leur zèle à remplir cette sanglante commission par profits et rétributions pécuniaires.

Il est impossible de remonter à l'origine et aux progrès de cette Eglise sans voir qu'elle a fait commettre de plus grandes cruautés, causé une plus grande masse de souffrances, que l'établissement d'aucune religion n'en avait jamais occasionné. Il y a eu des guerres religieuses des croisés ; mais enfin, c'étaient des guerres proprement dites, des combats d'une partie d'une nation contre l'autre ; c'était chose toute différente, puisqu'il s'agissait de choix des armées et des partis les uns contre les autres ; ce n'était pas l'œuvre de la loi exécutée de sang-froid, et je suis sûr que l'histoire du monde ne fournit pas d'exemple de tant de souffrances infligées de sang-froid qu'il en fut enduré pour l'établissement et le soutien de cette Eglise qui a néanmoins l'impudence de s'intituler la plus tolérante Eglise du monde.

Il fallait que ces dissidens fussent des créatures bien perverses, pour nourrir des préjugés contre un établissement si digne d'amour ! Monstrueuse impudence ! impudence telle, qu'on ne peut trouver de mots pour exprimer la juste indignation qu'elle inspire, quand elle prétend accorder une grâce aux dissidens en leur permettant de se placer sur la même ligne que ceux qui appartiennent ou prétendent appartenir à cette Eglise ; une monstrueuse impudence, qui leur refuse autant de droits aux biens ecclésiastiques que vous, ministres, pouvez en avoir ! Pour mon compte, je les écoute avec mépris quand ils viennent, en rampant, demander ce qu'ils appellent le redressement de leurs griefs. C'est la domination de l'Eglise qui est un grief : nous sommes tous également froissés par son existence ; elle n'aurait jamais dû être ce qu'elle a été. Mais je traiterai plus amplement ce sujet dans ma prochaine lettre.

J'ai répondu ici à cette question : Comment est-il venu à y avoir une classe d'hommes appelés dissidens ? J'ai donné l'histoire de son origine, de ses progrès, des horribles efforts de cette Eglise établie par la loi pour l'extirper ; et je proteste ici de nouveau contre l'idée que ces horribles lois et ces cruautés féroces aient été portées et commises contre la volonté ou sans la coopération de l'Eglise. L'acte atroce d'Elisabeth (trente-cinquième de son règne) n'a pu passer sans le concours des évêques et du clergé : ils devaient faire exécuter la loi et s'assurer qu'elle l'était ; ils devaient recevoir la soumission et la déclaration de conformité ; le ministre de la paroisse devait tenir note de cette soumission, et la transmettre à l'évêque, de sorte que c'était une affaire ecclésiastique. Il ne faut pas qu'on veuille nous abuser sous le prétexte que c'était simplement un acte du pouvoir séculier de l'Etat.

Nous voyons donc (et c'est ce que nous ne devons jamais oublier) le clergé et l'Eglise constamment et activement mêlés dans ces affaires, depuis le tems de Cranmer jusqu'à celui de la dernière guerre contre la France, et jusqu'au tems de Sidmouth et de Castlereagh. Dans ce moment-ci, ils semblent être devenus plus tolérans ; il semble qu'à la fin il faut qu'ils cèdent. Cependant leurs partisans s'attachent encore à leurs prétendus droits, et les dis-

videns agiront prudemment en ne se montrant satisfaits que quand les abus seront recuiliés de fond en comble. Nous allons voir clairement, dans la lettre suivante, l'état actuel de l'Église; nous verrons jusqu'à quel point elle peut être considérée comme enseignant la religion, et surtout quels sont ceux qui jouissent de ses revenus; nous verrons comment ces revenus sont employés pour le bien des âmes; et, quand nous aurons démontré clairement toutes ces choses, nous espérons qu'il se trouvera encore assez de bon sens et de courage dans cette nation pour qu'on insiste fortement sur le redressement de ces importants abus; car, si ce redressement n'a pas lieu, la réforme du parlement n'aura été qu'une grossière déception, un moyen employé pour tranquilliser le peuple par des espérances qui ne devaient jamais se réaliser, et, au contraire, pour empêcher que ces abus et tant d'autres ne soient jamais réformés, abus dont des millions de gens actifs et laborieux, parmi ce peuple opprimé et appauvri, se plaignent si hautement et si justement! (A continuer.)

(TRADUIT POUR LE Journal de Québec.)

### LE CLERGÉ CATHOLIQUE D'IRLANDE.

Runcorn, Cheshire, 23 mars.

A l'éditeur du Tablet.

Monsieur, — L'extrait suivant d'une lettre d'un monsieur résidant en Irlande, à une dame en Angleterre, intéressera peut-être plusieurs de vos lecteurs. Elle pourrait aussi avoir son utilité dans un tems où l'on voit tous les efforts fréquents et si peu généreux d'une presse ennemie pour déprécier les services du clergé d'Irlande, pendant la terrible calamité qui pèse sur ses ouailles. Cette lettre est datée de Listowel, mars, 1847.

Le monsieur esquisse d'abord brièvement l'état de ce malheureux peuple dont la misère et le dénuement pourraient défier tout l'art des poètes et des peintres; misères dont, selon ses expressions, la seule description donnerait des vertiges et ferait tourner la tête; misères qui supposent pour cause une calamité si étendue et si affreuse que les moins intelligens comprennent que des provinces entières doivent avoir été épuisées; calamité qui a rempli et remplira encore l'atmosphère de l'infection des corps de ses innombrables victimes.

Ensuite il ajoute :

« Après les pauvres, c'est notre clergé qui souffre le plus. Leur état se ressemble sous plus d'un rapport. Ils n'ont ni chair, ni sang. Le clergé est bien plus pauvrement habillé que nos pauvres des maisons de travail. Leurs habits de dessus usés jusqu'à la corde, ne recouvrent que de misérables lambeaux que vos domestiques jetteraient bien loin. Ils n'ont plus de chevaux, faute d'avoine, de son, et de fourrage; — de fait ces chevaux n'étaient plus bons qu'à donner aux chiens. Les membres du clergé sont debout près de 17 heures sur 24 chaque jour. Leur argent, leurs montres, leurs meubles, leurs habillemens, tout a disparu et je crains beaucoup qu'un grand nombre d'entre eux ne périssent victimes de leurs devoirs.

« Hier, j'allai à une ferme éloignée d'environ deux milles de —. Ayant appris que le prêtre devait s'y rendre aussi, je désirai le voir pour l'engager à préparer à la mort une jeune femme de 17 ans, enfant d'un de mes employés, laquelle était malade de la fièvre et pour qui il m'avait été impossible de procurer un lit dans l'hôpital de Listowell ou dans la maison de travail.

« La maison (non, elle n'en mérite pas le nom!) où s'était rendu le prêtre était devant moi: j'entrai. Deux enfans d'environ 5 et 7 ans étaient étendus et blottis sur un amas de tourbe. Je demandai à l'un d'eux: quand le prêtre est-il parti d'ici? L'enfant me dit: il n'est pas encore sorti — il est avec papa. Il me présenta alors un morceau de tourbe allumée et avec ce secours je parvins à trouver où était le prêtre. Là je vis cinq malades atteints de la fièvre; le père, la mère, les deux fils et une fille. Tous étaient étendus sur de la paille bien sale, et le prêtre, jeune homme de 27 ans, était aussi étendu au pied d'eux. C'est là que ce fidèle enfant de l'Église administrait les dernières consolations au pauvre mourant, et recevait, pour entendre sa confession, dans ses oreilles et sa bouche, le poison infect des derniers soupirs du mourant! Il me demanda de tirer un mouchoir de sa poche de redingotte. J'y trouvai quelques vivres. Il me pria ensuite de préparer quelque chose à boire pour le malade. Je pus me procurer une bouilloire, de l'eau et de la tourbe. Je préparai la boisson, mais déjà l'infortuné père de cette famille malheureuse et sans ressource, n'était plus qu'un cadavre!

« Avant de sortir de ce séjour de la peste et de la mort, je vis le prêtre prendre le cadavre dans ses bras et le placer dans un coin. Il ne voulait pas consentir à ce que je l'aïdasse. Il l'enveloppa dans sa redingotte. Il dit à l'aîné des enfans qu'il viendrait la chercher le lendemain et m'assura que déjà cet habit avait souvent servi de suaire auparavant.

« Comme la maladie de la jeune femme dont j'ai déjà parlé, n'était pas encore dangereuse, il remit au soir à la visiter. Il partit donc par un vent d'est le plus perçant et le plus vif qui ait soufflé en ces quartiers depuis les douze derniers mois, avec cinq livres de nourri-

ture dans son mouchoir attaché au bout d'un bâton qu'il portait sur ses épaules. Cette nourriture, il eut à la partager avec au moins deux familles.

« Il y a sept mois, ce prêtre était un des plus beaux hommes de la paroisse. Il a cinq pieds onze pouces de hauteur; il était alors gras à proportion: aujourd'hui ce n'est plus qu'un squelette et dans sa figure il y a un pâleur et un air hagard si profondément empreint de chagrin et de malheur, que la scène dont j'avais été témoin dans la chaumière m'avait encore moins fortement saisi que me le fit sa détresse. Après m'avoir affectueusement serré la main, il continua sa pénible mission avec ses misérables haillons.

Le monsieur ajoute ensuite.

« Je n'ai pas raconté tout ceci pour vous donner une idée de l'état de nos paysans. Non! si je voulais vous déchirer le cœur, j'aurais à peindre des scènes vingt fois plus effrayantes. J'aurais atteint mon but, si je réussis à vous donner quelque idée de notre fidèle clergé, dépeint par un témoin oculaire sur la véracité duquel vous pouvez compter.

Le prêtre peut bien être cher à un peuple religieux et souffrant, quant il donne de tels spectacles. Et quand en a-t-il été autrement en Irlande? Depuis des siècles, ce peuple s'abreuve aux sources de Gethsémani, de Bethléem, et du Calvaire; et à ses côtés se sont toujours trouvés ses fidèles pasteurs à tout risquer pour l'amour de celui qui meurt pour eux tous. La guerre, l'intrigue, la trahison au cœur faux, le zèle fanatique, le bras puissant et la bouche impure de la calomnie, ont tour à tour et de concert tenté d'anéantir la foi de ce peuple et son attachement pour son clergé. Mais l'aimable et glorieuse réciprocité; et l'attachement ardent, a toujours tenu bon et tiendra encore. Que pour les détruire on emploie aujourd'hui une méthode plus rusée, qu'on fasse des plans plus habilement conçus que ci-devant, nous croyons qu'avec la grâce de Dieu, le peuple et le clergé en triompheront.

Cependant quelque ferme que soient nos espérances, nous avons à remplir un pénible devoir. Jamais les catholiques n'ont eu un plus grand besoin de vigilance, de prudence et de vertus solides. L'observateur le moins exercé, peut aisément discerner les différens élémens aujourd'hui à l'œuvre dans le Royaume-Uni pour enchaîner le catholicisme. Le prosélytisme à présent systématiquement pratiqué en Irlande peut être regardé comme une marque de la négligence de ses agens. Il n'y a pas de doute que le combat ne doive se livrer en Irlande, et j'ose le proclamer, les catholiques en masse doivent appuyer le clergé dans les circonstances difficiles où il se trouve dans l'exécution de ses devoirs. Pendant que le peuple est exposé aux embûches, d'infâmes fanatiques, un rusé ministre d'état pourrait bien trouver l'occasion opportune pour offrir des largesses à un clergé appauvri et épuisé. Que Dieu nous délivre de l'affreux malheur de voir notre clergé asservi à l'état! Puisse le vertueux clergé d'Irlande rejeter avec indignation, comme il a déjà fait plus d'une fois, toutes ses chaînes d'or qui paralysaient sa liberté et rendraient nulle toute son utilité.....

Le gouvernement d'Angleterre se montra autrefois bien généreux lorsqu'il donna l'hospitalité aux illustres confesseurs de la foi pendant l'horrible révolution française. Ce même gouvernement ne pourrait-il pas jeter un regard sur son propre territoire et, mettant de côté toute arrière pensée de tromperie, donner une généreuse compensation au clergé d'Irlande, pour les efforts incomparables qu'il a faits, afin de consoler et de nourrir un peuple en proie à la famine? Cette compensation ne saurait passer pour une pension de l'état; car le clergé sacrifie aujourd'hui tout ce qu'il possède pour nourrir ses ouailles et c'est à ce titre qu'il aurait droit à une compensation de la part de l'état.

DELTA.

P. S. La lettre ci-dessus citée marque qu'il y a 14,000 acres de terre dans la paroisse de Listowel: qu'il y a trois propriétaires (landlords) résidens. Leurs revenus sont d'environ £1,200 chacun; or la somme de leurs souscriptions pendant cette affreuse calamité se monte en tout à VINGT LOUIS! Parmi les propriétaires absens, quelques-uns donnent un peu, les autres, rien!

On se trompe en faisant consister son bonheur dans les choses qu'on peut perdre.

### BULLETIN.

Arrivée de Sa Grandeur Mgr. de Montréal. — Conversions. — Retour de M. Maurette à la vraie foi. — Nouveaux Pères de l'Oratoire en Angleterre. — Plan de Timon sur l'instruction secondaire en France. — Morts subites.

Mgr. de Montréal est de retour de son voyage à Rome. Sa ville épiscopale le voyait, hier, entrer dans son sein, plein de joie et de bonheur au milieu de ses ouailles chéries. Une lettre que Sa Grandeur avait adressée le 22 courant, au moment de son entrée dans le port de New-York, à Mgr. de Martyropolis, l'avait précédé d'un jour à Montréal, et avait permis au digne Coadjuteur d'aller rencontrer le vénérable évêque du diocèse, à St. Jean Dorchester, où Sa Grandeur est arrivée à 6½ heures A. M. Là ces vertueux prélats se sont embrassés au pied de l'autel de l'église du lieu, d'où Mgr. de Martyropolis venait de

descendre, et de demander la continuation des faveurs du ciel pour le pieux et infatigable voyageur ; et où Mgr. de Montréal montait lui-même un instant après, pour y immoler la victime des grandes actions de grâces. De suite, Mgr. accompagné de son Coadjuteur, de quelques prêtres du voisinage, des prêtres, des religieux et des religieuses qui sont venus de France à sa suite, se dévouer dans ce diocèse aux œuvres qu'ils avaient commencées à pratiquer dans leur patrie, est allé se placer dans les chars du chemin de fer, et se constituait, quoiqu'avec beaucoup de répugnance, victime d'un triomphe que sa modestie eût bien désiré ne pas recevoir ; mais que la volonté bien marquée du clergé et des citoyens des plus distingués de la ville avait précipitamment préparé. Le vapeur, *Prince Albert*, entra tout pavoisé dans ce port à 10 heures, et toutes les cloches de la ville annonçaient aux catholiques l'arrivée de leur cher et béni pasteur. Il y avait foule sur les quais ; et les rues étaient à la lettre encombrées de citoyens avides de marcher à la suite du Prélat, qui se rendit d'abord à l'église paroissiale, pour y remercier Marie des faveurs signalées qu'il reconnaît devoir à la protection toute maternelle avec laquelle Elle a veillé sur lui, pendant tout le cours de son voyage. Aussitôt, Mgr. s'est remis en marche, toujours à pied, découvert, et encore suivi d'une foule nombreuse, qui est venue se prosterner et entonner avec lui, au pied de l'autel de la cathédrale, un *Te Deum*, où tous les cœurs chantaient à l'unisson et avec une émotion qui ne peut se traduire.

Mgr. de Montréal a été plus heureux encore dans sa traversée du printemps, qu'il l'avait été en celle de l'automne dernier. Il n'a été que 21 jours sur mer. Embarqué au Havre le 1<sup>er</sup> mai, sur le paquebot le *Havre* il débarquait à New-York samedi, 22, pour y solenniser le lendemain la grande fête de la Pentecôte. L'on s'accorde à dire que la Ste. Vierge n'a pas été étrangère au bonheur de cette traversée. Et l'on peut le croire en effet, car cette Reine et cette étoile des mers devait voir avec un oeil de complaisance toute spéciale le spectacle qui se renouvelait tous les matins et tous les soirs à bord du *Havre*. Les circonstances avaient permis à Mgr. de Montréal de s'arranger avec le capitaine du vaisseau, de manière à avoir une entière liberté, pour vaquer aux exercices religieux, qu'il y voudrait faire avec ceux de sa croyance, et tous les matins dans l'appartement qu'il occupait avec ceux de sa suite, Mgr. assisté de deux des prêtres français qu'il a amenés en ce pays, disait la sainte messe au milieu du chant des cantiques ; et le soir, on se réunissait encore devant le petit et élégant autel que l'on avait pu préparer à l'une des extrémités de ce même appartement, pour y répéter les chants d'allégresse et de piété que le Mois de Marie fait entendre aujourd'hui en tant d'endroits du monde catholique, dans le cours du Mois de Mai. Ce spectacle religieux n'a offensé personne sur le vaisseau et quelques raisons portent à croire que le capitaine du vaisseau, bon américain, jusqu'ici assez indifférent pour n'avoir pas même songé à la nécessité du baptême, et qui avait d'abord montré quelques préjugés assez anti-catholiques, n'a pu s'empêcher de joindre son témoignage à celui de beaucoup d'autres, et de déclarer que la traversée a été marquée par des incidents si extraordinaires, et si favorables, qu'il ne pouvait se les expliquer, qu'en les attribuant aux prières qui se faisaient, tous les jours, sur son bord. Il a été jusqu'à assurer qu'il deviendrait lui-même catholique. Puisse le ciel féconder en son cœur ces germes de salut, qu'y a jetés Mgr. de Montréal en passant par son vaisseau, qui serait ainsi devenu bien évidemment pour lui une autre arche de salut.

Mgr de Montréal, désireux de faire cultiver de plus en plus les Beaux-Arts dans le pays, a amené avec lui de Rome un jeune Italien du nom de Vacca réputé très-habile statuaire. C'est ainsi que la Religion a toujours été la protectrice des sciences et des arts.

Nous donnerons plus tard les autres détails que l'on voudra bien nous communiquer sur le voyage et le retour de l'Europe de Mgr. de Montréal, ainsi que sur les personnes qui sont entrées au pays avec lui.

—Le *Tablet* annonce la conversion d'une Dame, convertie par l'abbé Le Cor à St. Malo ; plusieurs autres sont dans la même voie.

Samuel Francis Reader, esqr., a été baptisé solennellement dans la chapelle de Falmouth.

Le Rev. R. W. Sibthope a fait abjuration et s'est réuni à l'Eglise catholique.

—Notre Seigneur a dit, qu'il y avait plus de joie dans le ciel sur la conversion d'un pécheur que sur la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes. On ne lira donc pas sans satisfaction la nouvelle suivante que rapporte l'*Ami de la Religion* :

“ M. Maurette, ancien curé de Serres, du diocèse de Pamiers, et qui avait oublié ses devoirs jusqu'à se faire ministre protestant, adresse la lettre suivante à M. le rédacteur de l'*Arriégeois* :

“ Foix, 15 avril 1847.

“ Monsieur,

“ Lorsque, en 1841, j'ai cessé les fonctions de prêtre de l'Eglise romaine à la lecture de quelques brochures émanées de plumes protestantes, je croyais que les protestans étaient des enfans de Dieu, ses élus, la nation sainte, les amis et les frères de notre Seigneur Jésus-Christ, ne formant tous ensemble, à l'instar des premiers chrétiens, qu'un cœur et qu'une âme. Mais ayant vu et entendu depuis, j'ai eu mille fois occasion de m'assurer combien j'avais été illusionné. En Suisse comme en France, je n'ai trouvé que division entre eux, et je suis certain qu'il en est de même en Allemagne et en Angleterre. Ainsi chacun prend, selon son bon plaisir, la dénomination qui lui convient, telles que celles-ci : Darbistes, — Piétistes, — Baptistes, — Méthodistes, — Wesleyens, — Méthodistes, — Puseyistes, — Rationalistes, — Séparatistes, — Milléniens, — Quakers, etc. Vu cet état de choses, j'ose me rendre coupable devant Dieu et devant les hommes, si je persistais plus longtems à pousser en avant, dans ces contrées, la propagande protestante, ne doutant pas un seul instant que si je ne prenais pas cette détermination, il s'y formerait, comme partout ailleurs, dans un tems plus ou moins éloigné, autant de sectes qu'il y a de douzaines de protestans. Ami de l'union, de la paix et du bien, je descends franchement de la brèche, en invitant les protestans pacifiques, qui gémissent à la vue de toutes ces discordes, à déposer aux pieds de Jésus-Christ crucifié tous les préjugés qui les empêchent de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique romaine, hors de laquelle je ne vois ni union, ni amour, ni charité.

— “ Je descends de la brèche : mais je n'en descendrais qu'à demi, si je ne prenais mes écrits publiés en 1844, 45 et 46, pour, du commencement à la fin, en condamner et rétracter, comme j'en condamne et rétracte toutes les propositions contraires aux décisions de l'Eglise catholique, apostolique et romaine, auxquelles je me soumetts très-volontiers.

“ En terminant, je sens le besoin de témoigner ma juste gratitude aux vénérables membres du comité de la société évangélique de France, qui, par leur lettre du 24 décembre dernier, m'offrent leur appui pour m'ouvrir, en qualité de missionnaire, les portes des possessions anglaises d'Amérique. Les motifs exposés plus haut répondent à cet appel et doivent les engager à ne plus compter sur moi.

“ Veuillez, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, insérer cette lettre dans le plus prochain numéro de votre journal, et agréer l'assurance des sentimens respectueux et dévoués de

“ Votre très-humble serviteur,

“ MAURETTE.”

“ M. Maurette exerçait le ministère sacerdotal dans la paroisse de Serres, canton de Foix, lorsque, en 1841, il affligea, par sa défection, le cœur paternel de Mgr. Ortric, son vénérable évêque, et se jeta dans les bras des protestans. Reconnu par ceux-ci comme évangéliste, il reçut la trop difficile mission d'évangéliser ou de protestantiser ses anciens paroissiens, au milieu desquels il passa trente-deux mois, faisant, aux environs de Foix, une propagande parfaitement infructueuse. Il partit ensuite pour Genève, et fit imprimer à Lyon la brochure dans laquelle il exprime ses motifs de séparation de l'Eglise romaine. Il ne passa que trois mois dans la Suisse, et ayant appris que son livre avait été saisi, il revint à Foix pour paraître devant ses juges. Le 17 mai 1844, la cour d'assises de l'Arriège le condamna à un an de prison et à 600 fr. d'amende. Après ce jugement, il se rendit à Paris où il se constitua prisonnier au mois de juillet de la même année. C'est pendant son séjour à Ste. Pélagie que fut publiée la *Lettre au Pape*, qui a été condamnée à Rome. Bientôt après, parut une deuxième édition de la première brochure, augmentée quant aux objections dogmatiques, mais corrigée pour ce qui avait fait l'objet du jugement de la cour d'assises. Rentré à Foix, après l'année de sa prison, M. Maurette y continuait faiblement et sans succès, depuis plus d'un an, sa propagande protestante. Les protestans le mettaient constamment



en avant, avec les plus belles vues pour l'avenir. Ils avaient compté sans la Providence.

— Nous recevons d'Angleterre des détails intéressans sur les projets de quelques hommes éminens dont la conversion a réjoui et consolé l'Eglise.

« Aujourd'hui, ainsi que sa lettre l'indique, M. Maurette se sépare complètement des protestans et rétracte ses erreurs en se soumettant à l'Eglise. C'est un premier pas auquel nous espérons qu'il ne s'arrêtera pas, et il arrivera bientôt à des considérations d'un ordre plus élevé. Nous savons, d'ailleurs, qu'il a fait une visite à Mgr. Alouvy, son évêque actuel, qui l'a accueilli avec une bonté et une charité vraiment paternelles. Retiré depuis hier chez un prêtre de ses amis instruit et éclairé, il formera son âme à la pénitence et aux vertus qui édifient, et nous espérons que sa conduite à venir prouvera une fois de plus qu'il ne doit y avoir dans la grande famille de Jésus-Christ qu'une seule foi, un seul troupeau et un seul pasteur. »

M. Newman, qui s'est rendu à Rome sans savoir encore en quelle qualité il se vouerait à la défense de la vérité, vient de prendre une détermination qui a excité en Angleterre le plus vif intérêt. M. Newman doit retourner dans sa patrie comme Père de l'Oratoire. Cet Ordre, qui ne s'est jamais établi en Angleterre, y paraîtra pour la première fois avec la congrégation que vont former les membres des universités anglaises, pour la plupart ministres anglicans avant leur conversion. Les amis de M. Newman, qui attendaient sa résolution avant de prendre eux-mêmes un parti, se rendent à Rome et vont se grouper autour de lui pour former le noyau de la congrégation naissante. De ce nombre sont le révérend W.-G. Penny, le révérend R. Staunton, le révérend R.-A. Coffin, le révérend R.-G. Macmullen, le révérend D. Dalgairns et autres. Tous ces Messieurs retourneront en Angleterre avec M. Newman, après avoir commencé leur noviciat à Rome. Ils seront accompagnés de quelques Pères Oratoriens qui quitteront l'Italie pour aller se fixer avec leurs nouveaux frères et présider à leur premier établissement sur le vaste champ de leurs travaux.

Le Souverain Pontife a, dit-on, abrégé en faveur de M. Newman, le tems du noviciat des Oratoriens, afin qu'il puisse recevoir les saints ordres avant de quitter la ville sainte.

Une tâche de la plus haute importance a été confiée au savant théologien anglais, celle de revoir la traduction anglaise de la Vulgate. Il a été autorisé à s'adjoindre pour ce travail les hommes qu'il jugera les plus capables de le seconder. La traduction anglaise des saintes Ecritures laisse beaucoup à désirer sous le rapport du style et surtout de la clarté. Le Souverain Pontife ne pouvait confier une tâche plus utile à un homme mieux qualifié pour la remplir.

On pense que le retour en Angleterre de M. Newman ne s'effectuera pas avant l'automne.

— M. de Cormenin, sous le nom de Timon, si célèbre en France par ses importans écrits, vient de donner un ouvrage considérable sur l'éducation. Voilà ce qu'il dit dans sa préface :

« L'instruction secondaire se divise en deux parties bien distinctes, savoir : l'éducation et l'enseignement. »

« L'éducation comprend l'hygiène, la morale, la religion, la philosophie. »

« L'enseignement comprend toute l'instruction classique, les sciences et les lettres. »

« L'éducation est donnée par le père de famille ou par ses délégués ; — l'enseignement est donné par l'Etat. »

« L'éducation est libre et diverse ; — l'enseignement de l'Etat est obligatoire pour tous ceux qui aspirent aux emplois de l'Etat. »

« L'éducation est payée ; — l'enseignement de l'Etat est gratuit. »

« L'éducation est particulière ; — l'enseignement de l'Etat est public. »

Ailleurs il dit : « On a le meilleur enseignement lorsqu'on a les meilleurs professeurs, et l'on a les meilleurs professeurs lorsqu'on leur offre tout ce qui peut les rendre tels, savoir : une excellente Ecole normale entretenue aux frais du Trésor ; ensuite, tout ce qui peut les honorer, grades et rangs, dignités, décorations et pouvoir ; enfin, tout ce qui peut les enrichir, primes et subventions, traitemens et pensions, c'est-à-dire ce que nul autre que l'Etat ne peut donner. »

En lisant ces lignes de Timon, on ne peut s'empêcher de faire quelques réflexions sur nos magnifiques écoles de par la loi ; on donne aux maîtres d'écoles £20 à 24, par an, et 36 à 40 aux maîtres des écoles modèles ou des villages près de l'église. Sans doute pour obtenir une place aussi lucrative, il faut obtenir des diplômes, faire trente à quarante lieues pour subir un examen ; et ensuite affubler la magnifique robe académique. Un maître se verra entouré de cinquante à soixante enfans qui lui donnent l'un portant l'autre cinq à six sous par mois ; et les admirateurs de ce beau système, s'appellent, les ASIS DE L'EDUCATION !!!

— Vendredi de la semaine dernière, il est arrivé un accident bien funeste, au St. Esprit. Une jeune femme, âgée de vingt-huit ans, d'un nom de Turcot, mariée à un nommé Jean-Baptiste Forville, autrefois du St. Esprit, et demeurant depuis quelques années au Sault au Récollet, était venue avec son père Pierre Turcot dans son ancienne paroisse, pour y voir ses parens et ses connaissances. En passant devant la maison qu'elle habitait après son mariage, elle dit à son père, qu'elle s'ennuyait beaucoup au Sault au Récollet, et qu'elle voudrait bien revenir demeurer dans son ancienne maison. Un peu plus loin un enfant de trois mois, qu'elle tenait dans ses bras, jeta un cri ; son grand père qui était un peu sourd n'en fit pas grand cas, mais arrivé chez lui, un quart de lieue plus loin ; il fut surpris de voir que sa fille ne faisait aucun mouvement pour descendre de la voiture ; il voulut connaître ce qui en était, mais il trouva la mère et l'enfant morts. L'enfant avait été certainement étouffé par quelques efforts violens que la mère aurait faits en rendant le dernier soupir.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— S. S. Pie IX a procédé le mercredi, 7 avril courant, à la bénédiction solennelle des *Agnus Dei*. On nous saura gré de donner quelques détails sur cette cérémonie, dont on retrouve des vestiges dans la haute antiquité de l'Eglise, puisque des monumens du cinquième siècle en ont conservé le souvenir. Ces *Agnus* sont de petites médailles de cire blanche, de forme ovale, représentant d'un côté l'image du Sauveur, sous la figure d'un agneau qui tient l'étendard de la croix, et de l'autre la figure d'un saint. La bénédiction des *Agnus* se fait par chaque Souverain-Pontife, la première année de son règne ; elle se renouvelle tous les sept ans, et a lieu également l'année sainte. L'*Ordo romain* du pape saint Gélase Ier, en 494, cité par le cardinal Baronius, rapporte la coutume où étaient les papes de distribuer au peuple les *Agnus* qu'ils avaient bénis. Léon III envoya à Charlemagne un *Agnus Dei* richement enchâssé d'or et de pierres. Ce sont les moines de la Congrégation de Cîteaux qui ont le privilège de confectionner ces médailles, et cette faveur leur a été accordée par les papes Clément VIII, Léon XI et Paul V.

C'est dans la chapelle Pauline du Quirinal que Pie IX a célébré cette cérémonie antique et vénérable. Sa Sainteté s'est rendue dans les appartemens voisins de la chapelle, et elle y a revêtu les habits pontificaux, l'amict, l'aube, la ceinture, l'étole de damas blanc, la mitre lamée d'argent et ornée de perles. Tout le Sacré-Collège était présent, et Sa Sainteté était assistée par LL. EE. les cardinaux Riario et Gazzoli. Elle a d'abord béni l'eau qui devait servir à la bénédiction ; elle y a versé en forme de croix du beau et du saint-chrême. Puis, après avoir récité sur les *Agnus* qui lui étaient présentés dans un bassin d'argent les oraisons prescrites par le rituel, elle a pris le grémial et s'est assise entre les deux cardinaux assistants. Les camériers lui ont présenté les *Agnus* et elle les a plongés dans l'eau bénite. Les cardinaux les en ont retirés et les ont remis de main en main aux prélats domestiques, qui les ont portés sur de grandes tables couvertes de nappes, où ils les ont laissés sécher. Le Pape s'est relevé et a achevé les prières de la bénédiction.

Les cérémonies se sont terminées le samedi *in albis*. Sa Sainteté, accompagnée des cardinaux et suivie de la prélature, s'est rendue à la chapelle Pauline, pour y assister à la messe solennelle qui a été célébrée S. E. le cardinal Mezzofanti. Après la communion, Leurs Eminences ont pris les habits sacrés que les maîtres de chambres et les camériers leur avaient apportés à leurs places. Les autres prélats, patriarches, archevêques et évêques ont déposé les chapes violettes et pris la *cotta* qu'ils portent sur le rochet. Les pénitenciers de Saint-Pierre, en chasuble de damas blanc, se réunissent à la prélature. Alors Mgr. d'Isoard, auditeur de Roté, faisant fonction de sous-diacre apostolique et précédé de la Croix et des cérôféraires, est allé chercher les *Agnus* bénis, et, après son retour et lorsqu'il eut chanté par trois fois la formule d'usage : « *Pater sancte, isti sunt Agni novelli qui annuntiarunt vobis, Alleluia, modo venerunt ad fontes, repleti sunt claritate, Alleluia.* » Sa Sainteté a distribué les *Agnus* aux cardinaux, aux patriarches, aux archevêques et évêques et à toute la cour pontificale. Les

prélats reçoivent les *Agnus* dans leurs mitres et les pénitenciers dans leurs bonnets, les cardinaux et les évêques baisent la main et le genou du Pape, les autres baisent le pied du Pontife.

La distribution étant finie, les cardinaux, les évêques et les autres prélats se sont revêtus de leurs chapes; la messe a été terminée et le Saint-Père a donné la bénédiction apostolique avec l'indulgence de trente ans attachée à la cérémonie des *Agnus*.

## HOLLANDE.

— On écrit d'Ommel (Hollande), le 13 avril :

« Pendant la nuit d'avant-hier, on a volé, dans la chapelle catholique de notre ville, les deux couronnes d'argent massif doré qui se trouvaient placées sur la tête de la statue de la Vierge et sur celle de l'Enfant Jésus, trois lourdes croix en or massif et plusieurs objets d'or et d'argent, une nappe d'autel en dentelle et le tronc des pauvres, qui semblait être à moitié rempli de monnaie.

« La valeur des objets volés est évaluée à 20,000 florins (40,000 fr.). On n'a pas encore pu découvrir les auteurs de ce sacrilège. »

## NOUVELLES DIVERSES.

## CANADA.

Extrait de la *Minerve*.

*Ouverture des travaux du chemin de fer à St. Hyacinthe.*—Lundi, 17 du courant, St. Hyacinthe offrait la plus vive démonstration de joie publique. Messieurs les directeurs du chemin de fer avaient ordonné que les travaux commencent ce jour-là, au village même. La population voulut donner toute la solennité possible à une circonstance qui, dans la conviction de tous, doit être pour le vaste et fertile pays dont St. Hyacinthe est le centre, l'annonce d'un épanouissement nouvelle de prospérité.

— Son Excellence le gouverneur-général a autorisé M. le docteur Douglas, médecin en charge à la Grande-Isle, de faire toutes choses nécessaires au confort des émigrés qui y sont en quarantaine. L'envoi immédiat de 1000 tentes a été ordonné pour cette fin. *Journal de Québec.*

— La triple perte que vient d'éprouver l'honorable M. Caron, par la mort de son fils aîné, âgé de 18 ans, et par celle de deux enfants nouveaux-nés, ainsi que les inquiétudes que lui ont causées la maladie grave de Mde. Caron, qui donnait naissance à trois enfants pendant que son fils bien-aimé se mourait dans un appartement voisin, ont réveillés de touchantes sympathies dans toute la population de Québec. On nous dit que Madame Caron (qui a été dangereusement malade) est maintenant hors de danger.

Un nombre considérable de citoyens de toutes les classes suivait le corbillard, qui cheminait vers l'Hôpital-Général où devait être déposés le plus âgé et les deux plus jeunes enfants d'un père infortuné. Le comité de régie de la société St. Jean-Baptiste en corps, portant à l'habit un ruban blanc comme insigne de deuil, venait immédiatement après la famille.

Voici un trait qui caractérise le jeune fils M. Caron.

Étant en sixième, au séminaire de Québec, il reçoit de son père une jolie petite somme pour ses menus plaisirs. Il y vite aussitôt quelques-uns de ses amis de même classe, à passer le prochain congé chez lui, les avertissant qu'il veut partager avec eux le petit présent qu'il a reçu. Parmi les invités se trouve un écolier pauvre qui décline poliment l'invitation en rougissant. C'en est assez, Édouard l'a compris, et sans retard, l'argent qui devait servir à régaler les amis, est échangé contre des habits qu'il donne avec joie à son compagnon pauvre.

Ce bon trait de charité, serait demeuré caché, si le jeune protégé ne se fût empressé de la publier parmi ses compagnons de classe, pour marquer sa reconnaissance à son digne bienfaiteur. *Idem.*

## FRANCE.

— L'*Union* de Besançon a signalé, il y a quelques semaines, le scandaleux abus de pouvoir du maire d'Arinthod, qui fit saisir par un garde-champêtre une pétition en faveur de la liberté d'enseignement, et menaçait de la prison celui qui la présentait aux signataires. Un des fondateurs de ce journal, M. d'Aligny, s'est transporté à Arinthod le 27 mars, et a fait signifier au maire, par huissier, d'avoir à lui restituer sur l'heure la pétition saisie ou de dire ses motifs. Le maire, fort décontenancé, remit, en présence de témoins, la pétition entre les mains de M. d'Aligny. *Univers.*

— On écrit de Toulon :

« Bou-Maza est arrivé ici le 24 avril, à bord de la frégate à vapeur le *Labrador*. Ce chef partira pour Paris, après avoir visité nos établissements maritimes. Il est accompagné de notre compatriote, le capitaine du génie Richard, chef du bureau arabe d'Orléansville, qui, ayant fait une étude particulière de la langue arabe, pourra lui expliquer les merveilles de notre civilisation. »

## ANGLETERRE.

— Le grand bazar formé dans Willis's-Rooms, dans le but d'accroître les fonds destinés à soulager la misère de la population en Irlande et en Écosse, a été ouvert jeudi sous le patronage de la duchesse de Sutherland, de la comtesse de Gainsborough, de la comtesse de Sandwich, de la vicomtesse Jocelyn, de la vicomtesse Milton et de lady Stanley, qui présidaient aux divers comptoirs. Le prix d'entrée avait d'abord été fixé à 2s. 6d.; mais les salles ont été si vite encombrées, qu'on s'est vu bientôt après obligé de le porter à 5s. S. M. R. la duchesse de Kent et S. A. R. le prince Albert étaient au nombre des personnages qui sont venus, pendant la journée, visiter ce bazar.

## RUSSIE.

— On écrit de Saint-Petersbourg le 6 avril :

« L'empereur est indisposé depuis à peu près dix jours, et il est obligé de garder ses appartements dans le palais d'hiver. S. M. souffre d'une affection de foie; mais par suite de l'application de sangsues plusieurs fois répétée, sa santé s'améliore chaque jour; c'est pourquoi on ne publie pas de bulletins. Le czar n'a pas assisté à la messe de la

dernière nuit de Pâques, et il n'a pu présider à la réception qui a lieu tous les ans le jour de Pâques à la cour. S. M. s'est fait remplacer par le grand-duc héréditaire. Par un ordre du jour d'avant-hier, trente majors-généraux ont été nommés lieutenants-généraux, et un nombre égal de colonels ont été promus au grade de généraux majors. »

## MEXIQUE.

— Les dernières nouvelles, allant jusqu'au 19 avril, avaient laissé le général Scott campé sur le champ de bataille de Cerro Gordo, et le général Twiggs, avant-garde improvisée, entraîné à la poursuite des fuyards pour ainsi dire jusque sous les murs de Jalapa. Le steamer *New-Orléans*, parti de Vera Cruz le 29 du mois dernier, est venu nous apporter la suite des opérations de Jalapa et du fameux château de Pérote.

Quant au premier de ces points, le fait de la reddition était prévu. C'est en quelque sorte un axiome de l'art militaire que le sort de toute ville sous les murs de laquelle on livre bataille, se trouve fatalement enchaîné au destin de la bataille même, et que, de la victoire ou de la défaite, dépend son salut ou sa perte. Aussi, le général Twiggs, arrêté uniquement par la prudence à quelques milles de Jalapa, n'a-t-il eu — pour nous servir de l'expression consacrée — qu'à en recevoir les clefs des mains des autorités civiles, et le 20 avril, le sur lendemain du combat de Cerro Gordo, l'étendard américain flottait paisiblement sur l'une des cités les plus salubres et les plus heureusement situées du Mexique.

L'armée avait ainsi planté son premier jalon, atteint sa première étape sur la route de la capitale, et l'opinion générale était, nous l'avons dit, qu'elle allait se reposer sur ces lauriers jusqu'à ce que de nouveaux renforts lui permissent de se porter en avant. Mais ce lems d'arrêt, s'il avait ses avantages avait aussi ses inconvénients et le général Scott se décida à battre le fer tandis qu'il était chaud, à profiter hardiment des faveurs de la fortune. Entré à Jalapa le 20, le général Worth en rapportait le 21 à la tête de 2,500 hommes et occupait le même jour, à neuf milles en avant de la ville, une passe à demi fortifiée et abandonnée par les Mexicains. Le 22, 11 heures du matin, il arrivait à Pérote sans avoir rencontré sur sa route l'ombre de résistance, et recevait la ville et le château des mains du colonel Vasquez, seul officier que l'ennemi y eût laissé en se retirant, pour en opérer la reddition d'une manière décente, dit une correspondance américaine. Le 23, le général en chef lui-même arrivait sur les pas de son avant-garde et établissait son quartier général dans la seconde étape de cette conquête à marches forcées.

## Lettre du Général Canalizo.

Quartier-Général de la Banderilla,  
19 avril, 6 heures du soir.

« Excellence, un de ses hasards malheureux qu'offre la guerre, a fait éprouver à cette armée l'échec le plus terrible, dans des circonstances où la fortune semblait lui promettre un succès puisque, la veille, un triomphe avait été remporté, l'ennemi ayant été repoussé dans une charge qu'il avait tentée sur la redoute de la colline du Télégraphe, située à la gauche de nos principaux retranchemens. Mais après avoir pris, sans doute connaissance du terrain, il a chargé, aujourd'hui, à 7 heures du matin, avec toutes ces forces, et de telle manière, que les ouvrages momentanés de fortification n'étaient pas encore terminés, il a délogé les troupes qui les garnissaient, en dépit d'une résistance vigoureuse. Attaquant ensuite, de gauche à droite, le quartier-général et les autres points il a causé un désordre que Son Excellence le général en chef lui-même, avec les autres chefs, ne put faire cesser et qui fut suivi de la dispersion la plus complète de l'infanterie, et de la perte de presque toutes les pièces d'artillerie. — La cavalerie n'avait pas participé à ce désordre; mais elle fut coupée par une colonne ennemie, qui, vint s'interposer dans la route, et qui était appuyée par un bois, sur la gauche, de sorte que nous dûmes nécessairement nous ouvrir, de vive force, un passage pour ne point rester prisonniers. En cette circonstance, il me fut impossible de me réunir à son excellence le président, général en chef, et même aux autres généraux, occupés à défendre la batterie située devant le quartier. Aussi ai-je senti peser sur mon cœur, pendant plusieurs heures, la crainte que son excellence eût été faite prisonnière ou tuée; mais, à mon arrivée dans les environs de Jalapa, j'ai appris avec satisfaction, qu'elle était saine et sauve, et qu'elle pourrait bientôt nous rejoindre.

« Je vous dirai, à la hâte, qu'avec les faibles débris de l'infanterie et de la cavalerie que j'ai réunis, et dont je vous donnerai plus tard l'état exact, je poursuis ma marche; je bivouaquerai cette nuit à la Hoya, et je m'avancerai jusqu'à ce que j'aie reçu des ordres du gouvernement suprême, car je ne puis défendre aucun point du passage, ayant perdu toute l'artillerie et tout le matériel de guerre; je n'ai d'ailleurs aucune munition, pas même de quoi remplir une seule fois les gibernes de mes soldats.

« Je dois, en outre, faire savoir à votre excellence que je n'ai absolument aucune ressource pour secourir les troupes qui me suivent, de sorte que la cavalerie, par suite de la marche pénible qu'elle a faite depuis San-Luis, se trouve dans le plus déplorable état de service.

« J'ai le regret de communiquer à votre excellence un résultat aussi triste pour que vous en informiez son excellence le substitut présidentiel, et je vous prie d'accepter l'expression de considération et de mon respect.

« VALENTIN CANALIZO. »

Cette dépêche permet d'apprécier dans toute son étendue l'importance de la victoire des Américains, en nous apprenant à quel point elle a paralysé les efforts et anéanti les ressources de leurs ennemis. Elle explique en même tems la marche paisible des vainqueurs jusqu'à Pérote et la reddition instantanée de ce point, et elle permet de présager que le mouvement

Puebla et l'occupation de cette ville n'auront pas non plus rencontré de difficulté sérieuse.

— Nous n'avons aucune nouvelle certaine du théâtre de la guerre ; mais les bruits couraient aux dernières dates qu'une députation de Mexico est venue au-devant du général Scott pour lui offrir la soumission de la capitale, et lui demander sa protection pour les habitants et les propriétés. Les prochaines nouvelles nous apprendront si ces bruits sont fondés.

## ÉTATS-UNIS.

*Perte du Paquebot Rochester.*—Le *Rochester*, un des plus beaux de la ligne de Liverpool à New-York, s'est brisé sur le banc Blackwater, près d'Arklow sur les côtes d'Irlande. Ce paquebot avait à bord 8 passagers de chambre et 250 passagers d'entrepont. Les passagers et l'équipage ont été sauvés et conduits à Cork par le steamer *Urgent* appartenant à la marine royale anglaise. Le bâtiment est complètement perdu.

*Vente du steamer Great-Western.*—Ce steamer favori des New-Yorkers ne reverra probablement plus le port de New-York. Il vient d'être vendu à la compagnie royale de steamer des Antilles anglaises, moyennant la somme de 25,000 livres sterling, non compris l'argenterie qui se trouve à son bord. Ce chiffre était le minimum fixé par les propriétaires, lors d'une tentative de vente à l'écan faite précédemment. Cette vente a eu lieu le 16 avril, et quelques jours après le *Great-Western* a dû se rendre à Southampton, qu'il doit bientôt quitter pour un voyage de cinq mois.

*Un steamer en feu.*—Le steamer *Alida*, dont nous annonçons il y a quelques jours à peine l'inauguration sur la ligne d'Albany a failli devenir hier matin la proie des flammes. Il venait de quitter le quai, lorsque le feu se déclara à bord, et le navire, enveloppé tout-à-coup de flammes et de fumée, parut pendant quelques instants perdu sans ressources. Heureusement, grâce au sans-froid des officiers et de l'équipage, on parvint à se rendre maître du feu, et, après avoir dérivé pendant vingt minutes l'*Alida* reprit sa route, emportant vers Albany ses passagers fort heureux d'en être quittes pour la peur.

## LE KNOT.

## CHAPITRE 13.

## SUITE.

— Si ce n'était pour toi ma chère enfant, je me ferais gloire de la braver. Chacun de leurs coups me serait un honneur en même temps qu'une honte pour eux, et il me serait encore doux de succomber avec ma patrie.

— Conservez-vous pour elle et pour vos enfants, mon frère, ajouta la belle-sœur du comte : c'est aussi votre devoir. Rosa demeurera dans ma maison jusqu'à ce que l'orage se dissipe ou qu'elle puisse vous rejoindre ainsi que Raphaël.

— Oui, mon père, fuyez : l'armée polonaise n'est pas encore loin : vous retrouverez Raphaël, et ce me sera une précieuse consolation de vous savoir ensemble. Pour nous, nous sommes en sûreté ici, car les rigueurs politiques respectent du moins les femmes.

— C'est surtout pour votre tranquillité que je chercherai à dérober ma tête, répondit le comte ; mais il faut que je trouve un asile dans Varsovie même, car il est maintenant impossible d'en sortir. Les Russes veillent partout, toutes les issues sont gardées, et ce serait vouloir se livrer que de tenter une évasion.

— Il faut donc que nous vous cachions dans la ville, reprit la belle-sœur du comte : j'y connais beaucoup de monde et cela ne me sera pas très-difficile. Cependant, réfléchissons bien sur le choix, car toutes les maisons seront ouvertes à la police russe.

— Si vous connaissiez, ma tante, reprit Rosa, quelque maison de commerce où mon père pût se retirer sous un déguisement en se faisant passer, je suppose, pour un employé de magasin. On ne penserait guère à y chercher le comte Bialewski. En pareil cas le parti le plus bizarre est toujours le meilleur.

— Vous me donnez une idée, ma chère Rosa : je puis adresser mon frère à mon jardinier, qui habite les faubourgs. C'est un ancien soldat dont la loyauté est à toute épreuve : sur un mot et même sans recommandation, il recevra le comte chez lui et le fera passer pour un ouvrier, tout en ayant pour lui les plus grands égards.

Le comte, qui avait une grande répugnance à se cacher ainsi, dit encore quelques objections ; mais les pressantes prières de sa fille et de sa belle-sœur, et surtout leur inquiétude et leur effroi, le décidèrent. Il revêtit aussitôt un costume d'ouvrier qu'on se procura par les domestiques de la maison, et, quelques outils de jardinage sous le bras, il traversa la ville et se rendit chez l'homme en question, qui le reçut avec toutes les marques du plus grand respect et du plus entier dévouement. Quelques heures seulement s'étaient écoulées depuis le départ du comte, lorsqu'un officier russe suivi de plusieurs soldats se présenta dans la maison, demandant à parler au comte Bialewski. Sa belle-sœur parut elle-même :

— Madame, lui dit l'officier, j'ai ordre de m'assurer de monsieur le comte : toutes les issues de l'hôtel et les rues environnantes même

sont gardées, il serait complètement inutile de vouloir le soustraire à nos recherches.

— Monsieur, toutes les portes de cette maison vous seront immédiatement ouvertes et rien n'arrêtera vos perquisitions. Mais je vous affirme que le comte Bialewski n'est plus ici et que vous l'y chercherez vainement.

L'officier parut très-désappointé de cette nouvelle ; cependant il passa outre, et, toutefois, avec une certaine politesse, il procéda rapidement à une minutieuse inspection de la maison, ayant aussi le soin d'en interroger tous les habitants. Il adressa plusieurs questions à Rosa en cherchant à l'embarrasser et à profiter de son trouble pour recueillir quelques indices sur la retraite du comte. Mais Rosa lui répondit avec une présence d'esprit qui dérouta toutes ses conjectures. L'officier russe dut se retirer pour adresser son rapport à ses supérieurs. Dès que Rosa et sa tante se retrouvèrent seules, elles s'empressèrent en pleurant, heureuses d'avoir pu décider le comte à se cacher, mais tremblantes qu'on ne parvînt à le découvrir. De moment en moment, elles envoyaient un domestique par la ville pour s'informer et de ce qu'on y disait et de ce qui s'y passait ; mais sans rien apprendre de ce qui les touchait plus particulièrement, elles écoutaient avec consternation le récit de toutes les rigueurs que les Russes, malgré l'amnistie officielle, exerçaient avec une impitoyable sévérité. Vers le soir on vint tout à coup leur dire que des soldats envahissaient encore l'hôtel.

— Recommandons-nous à Dieu, ma tante, s'écria Rosa, car nous sommes menacés de quelque nouveau malheur.

L'officier russe se présenta bientôt dans l'appartement.

— Madame, dit-il à la tante de Rosa avec un air qui décelait de l'embarras et comme une certaine bonté de ce qu'il avait à dire, de nouveaux ordres me commandent d'arrêter la fille du comte Bialewski et de la conduire au château.

— Ma nièce ! O ciel ! est-ce possible ?

— J'ose croire, madame, ajouta l'officier en balbutiant qu'il s'agit seulement d'un interrogatoire à subir avant la commission militaire, et que votre jeune parente sera bientôt remise en liberté.

— Je sais, Monsieur, que rien ne peut vous détourner de l'accomplissement de votre mission ; mais souffrez au moins, je vous en conjure, que j'accompagne ma nièce : j'ai répondu d'elle à toute sa famille ; que je sois donc auprès d'elle pour l'encourager et la soutenir dans une épreuve aussi pénible.

— Madame, je n'ai point d'ordres, je ne puis accéder à votre demande.

— Tranquillisez-vous, ma chère tante, reprit Rosa d'une voix ferme, je me sens, avec l'aide de Dieu, assez de force pour ne pas me laisser intimider et pour répondre convenablement à mes juges. A bientôt ; priez pour moi.

Et après avoir tendrement embrassé sa parente, elle suivit l'officier au milieu des pleurs des domestiques de la maison. A la porte se trouvait une voiture où on la fit monter, car on n'eût osé la conduire à pied à travers la ville, dans la crainte de trop émouvoir la population. On la fit descendre aux portes du château royal, ancienne résidence des rois de Pologne, où siégeait naguère le pouvoir législatif, et en ce moment occupé par les troupes russes, qui en faisaient une caserne et une prison. L'officier russe la conduisit alors dans une grande salle où cinq ou six officiers d'un grade élevé étaient assis autour d'une table chargée de divers papiers. Elle s'assit sur l'invitation du président de la commission, et elle attendit avec calme le commencement de l'interrogatoire. Les juges l'examinaient avec attention et se montraient comme surpris du tranquille courage et de la noble distinction de cette jeune femme, dont ils soutenaient malaisément le fier et modeste regard.

— C'est bien à la fille du comte Bialewski que nous parlons en ce moment, dit enfin le président de la commission ?

— Oui monsieur.

— Votre père, Mademoiselle, était hier encore dans la ville de Varsovie. Comment se fait-il qu'il ait refusé de reconnaître le pouvoir de l'Empereur en se conformant aux termes de l'acte d'amnistie ? Assurément M. le comte se sentait bien coupable, puisqu'il a préféré chercher son salut dans la fuite.

— Mon père, Monsieur, se serait présenté lui-même devant vous, car son noble cœur se refusait à toute méfiance. Mais ayant appris quel sort on réservait à ceux qui venaient loyalement réclamer le bénéfice de ce que vous appelez l'acte d'amnistie, sur mes pressantes prières, il s'est dérobé à vos recherches.

— Ainsi vous avez favorisé sa fuite, Mademoiselle, vous en convenez, reprit le président d'une voix sévère ?

— Comment pourrais-je fuir croire, même en le voulant, qu'une



filie ne s'est pas intéressée au salut de son père ?

—Mademoiselle, les droits de l'Empereur sont au-dessus de ce qu'on doit à un père, apprenez-le. Et du moment que le comte Biaiewski était appelé à rendre compte de sa conduite devant le représentant de notre gracieux souverain, le détourner de cet impérieux devoir, c'était commettre une action coupable un crime même.

—Tout ce que je puis vous dire, Monsieur, répondit Rosa d'une voix indignée, c'est que je n'ai pas été élevée dans une telle morale.

—Oh ! sans doute, reprit le président avec ironie ; nous savons en effet dans quels sentimens M. le comte élevait sa famille. Toujours prêt à fomenter la rébellion dans son pays, il ne pouvait prêcher la fidélité à ses enfans.

—Il leur a toujours appris à être fidèles à leurs pays, à l'honneur et à Dieu.

—Assez, Mademoiselle, et ne cherchez pas à discuter avec vos juges.

—J'espère ne vous pas manquer de respect, Monsieur, répondit Rosa avec une admirable fermeté, mais rien au monde ne saurait m'empêcher de défendre l'honneur de mon père.

—Prenez garde, dit un des juges avec une sorte d'intérêt, vous justifiez la trahison.

—La trahison, Monsieur, a d'autres allures, elle ne sacrifie ni son repos, ni sa fortune, ni son sang ! un vil intérêt toujours la guide, et elle ne sait accomplir que des œuvres de ténèbres et d'infamie.

—Quiconque lève les armes contre son roi, reprit le président avec brusquerie, est un traître !

—Contre son roi, Monsieur, je vous l'accorde.

—Ceci passe toute mesure, s'écria le président : vous reniez donc le pouvoir de l'Empereur ?

Rosa garda le silence.

—Au surplus, Mademoiselle, je ne puis m'étonner de votre franchise, et je l'aime mieux que de l'hypocrisie, quoiqu'elle nous montre à nu toute la noirceur de vos principes. Je veux bien cependant ne pas trop me préoccuper d'un moment d'exaltation. Mais écoutez-moi bien, je reviens au motif de votre arrestation. Votre père n'a pu sortir de la ville, il y est caché, sans nul doute, et par conséquent nous aurons bientôt découvert sa retraite. Voulez-vous l'engager vous-même à comparaître devant nous ? son obéissance lui mériterait l'indulgence de l'Empereur et vous mettrait aussitôt hors de cause.

—Comment ! vous voulez que je vous livre mon père, s'écria Rosa d'une voix méprisante : mais songez donc au moins que c'est à une chrétienne que vous parlez !

—Réfléchissez, Mademoiselle, je vous répète que le service de l'Empereur passe avant tout. Nous avons d'ailleurs des moyens d'arracher les secrets, prenez-y garde !

—Oh ! non, Monsieur, vous n'en aurez pas, répondit Rosa en levant les yeux au ciel avec un céleste sourire d'enthousiasme.

—Est-ce votre dernier mot, Mademoiselle ?

Rosa ne répondit que par un geste affirmatif.

—Eh bien, vous allez être conduite en prison : et si les réflexions de la nuit ne vous décident pas à parler, vous aurez à subir l'ignominieux supplice du knout. Le fouet sait faire ouvrir les bouches obstinées.

—Oh mon Dieu ! s'écria Rosa, vous avez aussi subi ce supplice, il m'est glorieux de marcher sur vos traces. (A continuer.)

### DECES.

En cette ville au courant Stc. Marie le 25, presque subitement, M. Benjamin Talon dit Lespérance, navigateur, âgé de 42 ans. Ses funérailles ont eu lieu hier dans l'église paroissiale.

En arrivant de son premier voyage. Le capitaine Lespérance se plaignit de la fatigue qu'il avait endurée, et demanda à voir son confesseur, et il n'eût pas plutôt fini sa confession qu'il mourut pour ainsi dire dans ses bras. Le capitaine Lespérance était un homme qui avait acquis la considération et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu.

On parle aussi d'un nommé Laliberté mort subitement en cette ville.

### LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE,

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'il viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

### LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main tous les Livres de Morale et de Religion, et tous ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut ; vu la supériorité de leur articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPLEAU & LAMOTHE.

Montréal, 25 Mai 1847,

### BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

MONTRÉAL, 1<sup>re</sup>. NOVEMBRE 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité à l'annonce insérée dans le *Canada Gazette* de ce jour (14 novembre), en tête de Liste No. 7 des réclamations de Miliciens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30<sup>e</sup> juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les originaux et autres papiers requis n'auront pas alors été produits ; et que tout Script, déjà fait, qu'en n'aura pas été réclamé, sera alors annulé.

UNE insertion mensuelle de l'avis qui précède jusqu'au 30<sup>e</sup> juin 1847, dans le *Mi-nerre*, *L'Aurore des Canadas*, les *Mélanges Religieux*, le *Canadien*, le *Journal de Québec*.

### BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT.

AVIS est par les présentes donné que cette institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes d'applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président le vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHNS COLLINS,  
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la  
Cité et du District, No. 46 grande rue  
St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel.

### NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier

ET TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers.

Cette importation se compose de

#### CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs

“ DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.

“ “ (couleurs assorties) “ en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.

“ Damas brochés en or et couleurs.

“ “ (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

#### GARNITURES COMPLÈTES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

#### ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

LES Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

LES Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

#### ETOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reliefs riches et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St.  
New-York.

### CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point l'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.	1 <sup>re</sup> insertion,	2 <sup>e</sup> .	3 <sup>e</sup> .
Chaque insertion subséquente,			7/6
Dix lignes et au-dessous, 1 <sup>re</sup> insertion,		3s.	4s.
Chaque insertion subséquente,			10s.
Au-dessus de dix lignes, 1 <sup>re</sup> insertion par ligne,			4s.
Chaque insertion subséquente,			7d.

### AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. E. R. FABRE, libraire.	Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicaire.	Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège.	St. Ann.
VAL GUILLET.	Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.  
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.

### VOYAGE A LA TERRE-SAINTE.

PAR MESSIRE LÉON GINGRAS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE, impatientement attendu du Public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression, 2 vol. in-octavo, beau papier. Prix : 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est seul nommé Agent pour Montréal. Des listes de souscription seront déposées chez MM. FABRE & CIE., chez MM. CHAPLEAU & LAMOTHE et à l'INSTITUT CANADIEN.

G. N. GOSSELIN,  
AGENT.

17 janvier.—46.